Bulletin Municipal de Vertaizon

n°51

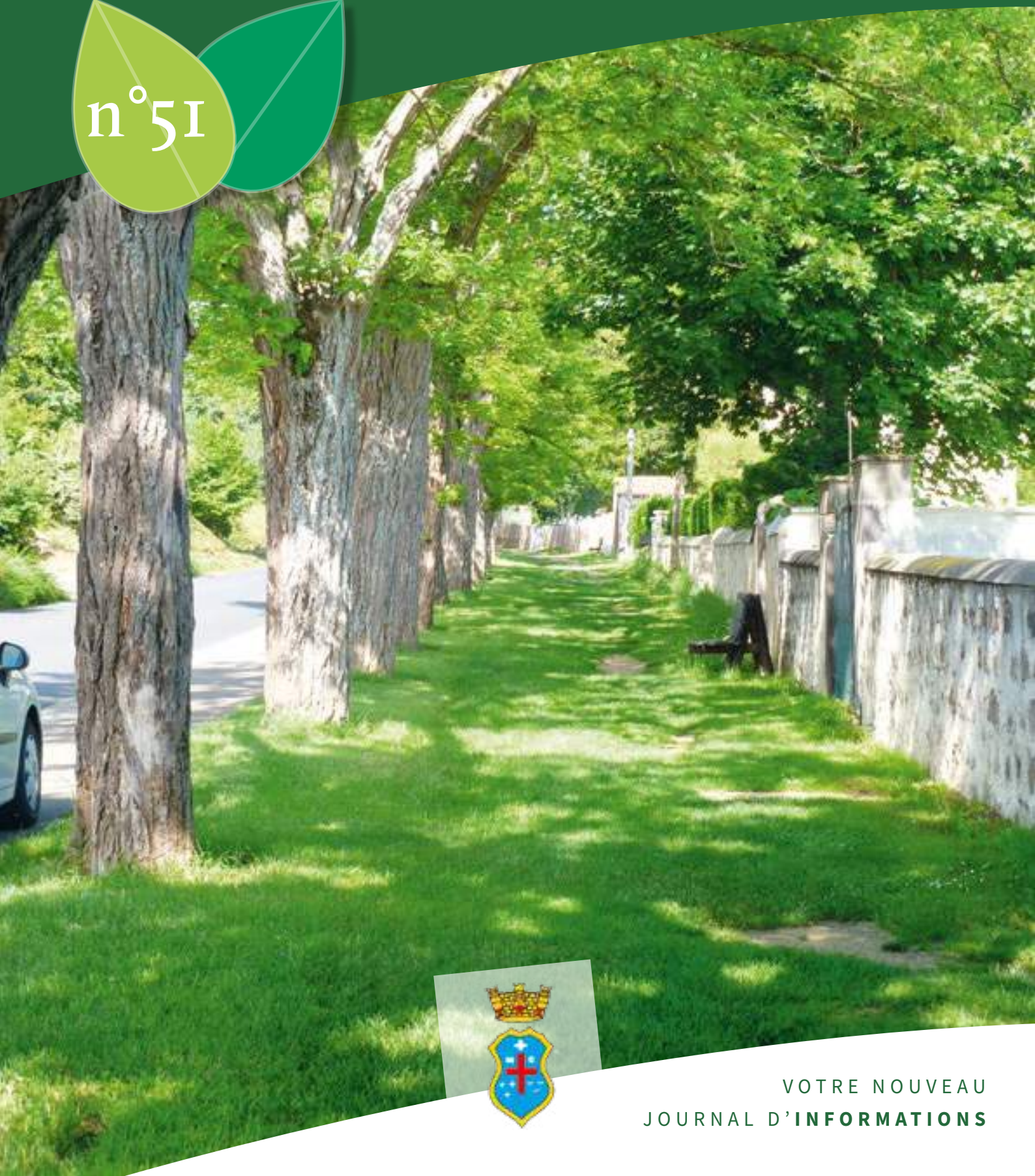

VOTRE NOUVEAU
JOURNAL D'**INFORMATIONS**

Sommaire
n°51 - Juin 2018

Le mot du Maire ..... p. 3

Bon à savoir ..... p. 4/10

Budget ..... p. 11/12

École ..... p. 13/14

CCAS ..... p. 15/16

Vie communale ..... p. 17/20

Travaux ..... p. 21/22

Zoom associations ..... p. 23/29

À vos agendas ..... p. 30

État civil ..... p. 31

Voilà que viennent de s'achever les deux tiers de notre mandat. Vertaizon continue de développer les projets pour lesquels nous nous étions engagés. Comme vous avez pu le constater ceux-ci sont nombreux sur tout le territoire communal, projets d'envergure pour les uns, plus modestes pour d'autres mais tous nécessaires. Tous les domaines sont concernés : l'économie, la formation, l'environnement, le social, la culture, le sport… Certains d'entre vous, impatients trouvent que ce n'est pas suffisant, que tout ne va pas assez vite. Sachez au-delà des contraintes budgétaires non négligeables, que les réalisations durables ne peuvent naître qu'après une mûre réflexion, fruit d'une concertation large, qu'il nous impose de gérer des équipes, administratives et techniques tenues d'effectuer de multiples tâches et qu'une surcharge de travail trop importante ne peut leur être demandée.

Vertaizon tient une place très intéressante dans la communauté de communes. Son positionnement, non loin de l'agglomération clermontoise, sur un axe particulièrement passager, sa gare dont le trafic ne cesse d'augmenter, son intérêt touristique encore à exploiter, sa population désormais proche des 3 500 habitants, ses infrastructures et notamment tout ce qui touche au scolaire et au périscolaire lui confèrent des atouts qu'il convient de développer judicieusement en pensant à moyen et long terme. Notre commune doit rester attractive et accueillante. Au moment où vont s'élaborer des aménagements d'ampleur en matière d'urbanisme sous l'égide désormais de l'intercommunalité, où les attentes d'une population vont être forcément impactées par une mutation de la société, il est essentiel de prévoir un aménagement qui prenne en compte l'équilibre entre nos deux pôles traditionnels de centralité. Diversifiés dans leurs activités, ces pôles doivent constituer une entité solidaire où chacun trouvera une place en complémentarité.

Si les élus sont là, certes, pour initier les projets, les porter et les réaliser, c'est bien tous les citoyens qui doivent se sentir concernés. Le bien vivre ensemble passe par l'implication de chacune et chacun, par un lien généreux entre les jeunes et moins jeunes, les nouveaux résidents et les plus anciens vertaizonnais, porteur d'une mémoire incontournable. Tolérance, respect des personnes et des biens, écoute de l'autre, concertation, créativité nous permettront d'inventer sereinement et harmonieusement le Vertaizon de demain.

Soyez persuadés que c'est bien dans cet esprit que les élus, adjointes et adjoints, conseillères et conseillers municipaux, l'ensemble des agents des différents services de la mairie et moi-même apportons le meilleur de nous-mêmes.

Votre maire, **Jean-Paul PRULIÈRE**

• Feu d'artifice

Vendredi 13 juillet : le feu d'artifice sera tiré sur le site de l'ancienne église

La retraite aux flambeaux sera accompagnée par « L'Harmonie les Enfants de Vertaizon » et partira de la place du 8 mai vers 21 h 30.
22 h 30 : feu Sonorisé. La municipalité met à disposition un véhicule afin de prendre en charge les personnes ayant des difficultés pour se rendre sur le site.

Merci de bien vouloir vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie au *04 73 68 00 24*.

• Écobuage

En période estivale, nous vous rappelons la réglementation concernant les brûlages de déchets végétaux : tout feu de végétaux est **STRICTEMENT INTERDIT du 1er JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2018**. Donc aucune dérogation possible.

En dehors de cette période, les écobuages doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie au moins 48 heures avant la date prévue.

• Pharmacie

La Pharmacie de Vertaizon propose de vous livrer à domicile les médicaments en cas d'impossibilité de vous déplacer.
Vous pouvez la contacter au :
04 73 68 00 34.

• Un grand merci !

Un espace fleuri a été créé à l'entrée de l'impasse de l'école, ce qui l'embellit considérablement. La municipalité tient à remercier toutes les personnes ayant participé à cette réalisation en offrant des plantes vivaces et/ou en créant cette implantation afin de rendre plus agréable notre territoire.

INFOS PRATIQUES

• Carte nationale d'identité

Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site internet des services de l'État dans le Puy-de-Dôme : ***www.puy-de-dome.gouv.fr***

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ✓ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ✓ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : ***http://predemande-cni.ants.gouv.fr/*** et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- ✓ Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ✓ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ✓ Je rassemble les pièces justificatives.
- ✓ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ✓ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Carte des mairies équipées d'un dispositif de recueil dans le Puy-de-Dôme

• Permis de conduire

L'État simplifie mes démarches :

- ✓ Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- ✓ Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- ✓ Je me rends sur ***https://permisdeconduire.ants.gouv.fr***
- ✓ Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- ✓ En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- ✓ En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- ✓ Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- ✓ Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

INFOS PRATIQUES

• L'ADIE

Le micro-crédit pour créer sa boîte : Billom Communauté s'engage aux côtés de l'ADIE pour soutenir vos projets d'entreprise

L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), reconnue d'utilité publique, s'adresse aux personnes créant ou développant leur micro-entreprise et n'ayant pas accès au crédit bancaire. L'association finance et accompagne les porteurs de projet en proposant un service complet composé de :

- **Micro-crédit professionnel** jusqu'à 10 000 € pour financer tous types de besoins (stock, trésorerie…).
- **Prime régionale complémentaire au micro-crédit** jusqu'à 3 000 €.
- **Micro-assurance** pouvant couvrir la responsabilité civile professionnelle, le local, le véhicule, le stock…
- **Accompagnement adapté des micro-entrepreneurs** avant, pendant et après la création d'entreprise.

*Contactez-nous : **www.adieconnect.fr***
Agence clermontoise : 72 avenue d'Italie
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 09 69 32 81 10

Depuis 30 ans, soutenir votre projet professionnel c'est notre métier !

• APA du Puy-de-Dôme

VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL ?

Pensez à venir le chercher au **refuge de Gerzat**. Nous accueillons tous les jours des chiens et des chats trouvés dans tout le département du Puy-de-Dôme. **Tél. 04 73 91 35 36**

Les Bas Charmets - 63360 GERZAT
Fax : 04 73 73 91 20 96

Site internet : **www.apaanimaux63.org**

Le refuge est ouvert tous les jours (sauf les mardis et jours fériés) de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

INFOS PRATIQUES

• Service Civique

1. Le SEAT

Le SEAT, Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique est un syndicat mixte composé de deux Communautés de Communes, Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté. Il a été créé en 1996 pour définir un projet d'aménagement sur le site des carrières de Pérignat-sur-Allier / La Roche-Noire. Ce site s'étend sur 123 ha en berge droite de l'Allier et a été exploité depuis les années 50 jusqu'en 2017 pour extraire du sable alluvionnaire. Avec le départ définitif des carriers, le SEAT porte un projet d'aménagement ambitieux visant à faire de l'Écopôle un site de démonstration du développement durable.

2. Le projet de l'Écopôle

Le projet de l'Écopôle s'inscrit dans une démarche environnementale globale visant à protéger la ressource en eau et la biodiversité. La LPO, Ligue pour la Protection des Oiseaux, est un partenaire historique du SEAT et de nombreux aménagements écologiques ont été réalisés grâce à ce partenariat.

L'objectif du SEAT est de créer un site multifonctionnel faisant la démonstration :

➜ qu'une autre agriculture est possible en créant notamment un espace test agricole en agriculture biologique

➜ d'une consommation responsable et durable avec un magasin en circuit court

➜ d'une offre de loisir respectueuse de l'environnement : création d'une association pêche, sentiers pédagogiques, programme d'animation…

➜ d'une économie verte en créant un espace de travail partagé pour les acteurs de l'environnement et de la transition.

3. Les missions

Le projet est mis en place suivant une démarche participative, l'objectif est d'impliquer l'ensemble des parties prenantes au projet et notamment des habitants. Des groupes de travail ont été créés afin de faire des propositions d'actions concrètes. Le volontaire aura donc comme missions de participer à cette démarche d'une manière générale (enquête auprès des populations, échanges sur le terrain…) afin de sensibiliser et d'impliquer le public au projet.

Suivant ses compétences et le profil du volontaire, celui-ci sera amené à travailler sur :

➜ Collecte d'information et de connaissances sur le site : recherche d'information sur l'histoire du site et ses caractéristiques environnementales.
➜ Aide à la réalisation d'outils de communication : panneaux, site internet, réseaux sociaux, plaquette de présentation du site.

Participation à la mise en place d'un magasin en circuit court : identification et rencontre des producteurs, enquête auprès des consommateurs, échange avec les porteurs de projets.

➜ Participer d'une manière transversale à l'ensemble du projet et aux réflexions d'aménagement.

4. En pratique

8 à 12 mois de volontariat : à partir d'avril 2018.

35 heures/semaine.

Lieu de travail : 3 place Onslow 63800 PÉRIGNAT-SUR-ALLIER

➜ indemnités : 472,97 euros/mois + Indemnité repas de 107,58 euros/mois.
➜ couverture sociale (maladie, maternité, accident du travail) et cotisation à l'assurance retraite.
➜ congés à définir (deux jours/mois).
➜ formation en début de mission : premiers secours et accompagnement assurés par le Crefad Auvergne/rencontre avec les autres volontaires accompagnés par le Crefad.
➜ possibilité de préparer une expérience de mobilité par la suite (chantier, volontariat européen, voyage, etc.).

5. Pour candidater

➜ **Lettre de motivation + parcours (type CV)** ou passer au Crefad Auvergne.

➜ **Candidatures à adresser par e-mail** avant le 15 mars.
claire.lamy@ crefadauvergne.orget copie à : seat63@outlook.fr
(04 73 78 96 83)

• Recensement

La loi démocratie de proximité n° 2002-276 réglemente le recensement.

Il est obligatoire et confidentiel et s'effectue tous les 5 ans. Il a eu lieu du 18 janvier au 17 février 2018. cinq recenseurs ont œuvré sur la commune. La majorité des vertaizonnais s'est manifestée par écrit ou sur internet, cependant environ 1% de la population n'a pas répondu à ses obligations.

La non-conformité des boîtes à lettres, l'absence de numéros et de noms ont compliqué le travail de ces agents recenseurs, ce qui a aussi des conséquences sur la vie quotidienne.

Rappelons que le recensement rentre dans les critères de calcul des subventions communales attribuées dans le cadre de travaux à réaliser.

Merci pour votre collaboration.

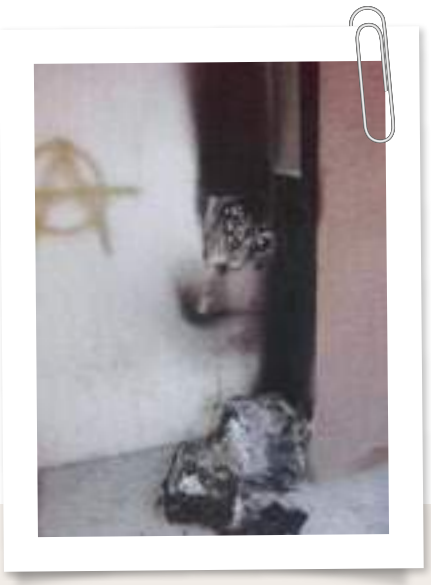

• Vandalisme

Lundi 19 février 2018, un nouvel acte de vandalisme a été perpétré sur notre commune et il aurait pu avoir des conséquences funestes. En effet, la boite aux lettres, située en dessous de la salle des fêtes, a été incendiée et le feu aurait pu se propager d'abord à l'édifice, puis aux alentours, mettant en danger les riverains.

De tels actes sont intolérables et cela dénote chez les personnes qui les ont commis de la bêtise, un manque de respect envers les biens publics et un manque de savoir vivre affligeant !

• Le chemin de Montaigne : GR 89

En octobre 1581, Michel Eyquem de Montaigne, dit Montaigne, écrivain humaniste, est à Rome. Il doit rejoindre Bordeaux où il a été élu maire. Il traverse la France et spécialement la région Auvergne-Rhône-Alpes en empruntant un chemin créé au Moyen Âge. Son journal de voyage a servi de support pour pouvoir réhabiliter son itinéraire. Des travaux ont été réalisés de Brussieu (Loire) à Thiers soit 118 kilomètres : balisage effectué, panneaux d'information posés. Le recensement des hébergements est à la disposition des marcheurs. Le tronçon Thiers - Le Puy-de-Dôme, 75 km environ, est en cours de réalisation, il devrait passer à Vertaizon, notamment à la fontaine de Paulhat et à l'ancienne église, avant de rejoindre Pont-du-Château.

Ce GR sera jalonné de supports expliquant les milieux traversés et de citations de Montaigne pour allier nature, patrimoine et réflexion sur le thème « voyage et rencontre ».

https://chemin-de-montaigne.jimdo.com

NOUVELLE ENTREPRISE

• Auto-école Vertaizon

M. Lionel BONAFOUS
3 rue de la Paix - 63910 VERTAIZON
Tél. 06 20 53 63 43 / 04 73 84 12 62
E-mail : autoecoledevertaizon@gmail.com
Site internet : www.autoecoledevertaizon.fr

CALENDRIER DES COLLECTES 2018

Vertaizon

Ordures ménagères collectées le **JEUDI**

Emballages recyclables collectés **1 MARDI SUR 2**

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de collecte : 4h30-22h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Consignes : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.

Jours fériés : les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la semaine correspondante.

Bac pucé ? Votre bac doit être équipé d'une puce électronique pour connaître votre utilisation du service. Dans le cas contraire, merci de contacter le SBA : un bac non équipé de puce électronique ne pourra pas être collecté.

+ d'infos sur la tarification incitative :

04.73.647.444
conseilusager@sba63.fr
www.sba63.fr
facebook

PAGE FACEBOOK

• On « like » Vertaizon !

Depuis juillet 2017, nous avons décidé de passer à la vitesse supérieure pour communiquer avec vous. Vous pouvez nous retrouver sur le réseau social Facebook avec notre page « Mairie de Vertaizon ».

C'est une orientation événementielle qui a été choisie pour laisser les aspects plus administratifs et techniques au futur site internet de la commune (bientôt disponible !) et à notre secrétariat.

La page Facebook de Vertaizon s'occupe désormais depuis presque un an d'informer nos citoyens connectés des différentes festivités, réunions et activités culturelles qui prennent place dans notre commune ou sur le canton, afin d'offrir un maximum de visibilité à ces manifestations qui nous permettent de partager de bons moments, de s'émouvoir, de rire et aussi de montrer que ruralité n'est pas synonyme d'oisiveté !

Nous sommes fiers de son succès puisque la page a récemment dépassé les 300 « J'aime », c'est-à-dire les abonnements qui permettent de suivre les actualités ; et cela ne cesse d'augmenter.

À cet égard, l'effervescence a été grande en ce début mai 2018 puisque nous avons proposé à nos internautes vertaizonnais de dévoiler leurs talents artistiques en organisant un concours de la plus belle photographie de notre commune et ses environs, avec un joli prix à la clé : les trois clichés les plus plébiscités ont gagné le droit d'apparaître dans les colonnes de notre bulletin municipal !

Vous pouvez donc en admirer, arrivé en troisième position, le paysage nocturne pris par **Bob GUEDIN** ; en deuxième position, ce crépuscule orageux capturé par **Laura BERTEAU** ; enfin, la gagnante de notre concours est **Nadine MOROTE** avec sa photo de la fontaine de Paulhat, lieu récemment réaménagé (mais sans ménager leur peine !) par une équipe de courageux volontaires pour proposer un lieu dont tout le monde peut profiter.

Si vous possédez un compte Facebook, n'hésitez pas à venir « liker » notre page pour être au courant avant tout le monde des prochains événements prévus près de chez vous !

1. **FONTAINE DE PAULHAT**
© Nadine MOROTE

2. **CRÉPUSCULE ORAGEUX**
© Laura BERTEAU

3. **PAYSAGE NOCTURNE**
© Bob GUEDIN

CONTEXTE BUDGÉTAIRE 2018

Pendant sept ans l'équipe municipale de Vertaizon a opté pour une démarche de maîtrise des dépenses pour faire face à un endettement important. Aujourd'hui, la collectivité retrouve des marges de manœuvre pour se lancer dans une politique d'investissement d'importance.

1. Les efforts de désendettement de la commune

Entre 2007 et 2011, la commune de Vertaizon s'est engagée dans une démarche d'investissement très forte en lançant la rénovation de l'école élémentaire et la construction du nouveau restaurant scolaire. L'objectif était de faire face à l'arrivée importante de nouvelle population avec des enfants.

Deux emprunts d'un million d'euros chacun avaient été contractés afin de soutenir cette politique volontariste. En 2010, le montant de la dette s'élevait à 3 384 000 €, soit 1 143 € par habitants (moyenne nationale des communes similaires : 776 € par habitant en 2010).

À partir de l'exercice 2011, les élus avaient décidé de limiter le recours à l'emprunt en maîtrisant les dépenses d'investissement. 2017 était la septième année où la commune menait une politique d'équipement du territoire en ne recourant pas à l'emprunt.

Le taux d'endettement a fortement diminué pour s'établir au 31 décembre 2015 à 663 € par habitant (moyenne nationale des communes similaires : 685 € par habitant). La dette s'élève actuellement à 2 160 000 €.

2. Une démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 007 037 €. Malgré un effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, la commune de Vertaizon arrive aux limites de la maîtrise de ses dépenses.

La collectivité continue d'intégrer les appels d'offre collective à l'échelle du département (gaz et électricité) et de procéder à des mises en concurrence régulières sur les autres domaines (assurance, fournitures alimentaires, contrôles techniques réglementaires). Nous devons poursuivre ces démarches qui sont souvent gagnantes. En 2018, un nouveau marché va être lancé sur les produits d'entretien.

3. Les investissements

Cette année, la collectivité poursuit la politique déjà lancée depuis l'an dernier. L'aménagement de la rue Jean Jaurès est terminé et entièrement payé. Les travaux de la rue de la Paix ont été lancés en fin d'année 2017 (325 000 €). La rénovation, la sécurisation et la mise en accessibilité du bâtiment de l'Accueil de loisirs est devenu le projet majeur de l'année 2018 (635 000 €) et nous continuerons la mise en accessibilité des bâtiments communaux (125 000 €). Des études et les travaux seront lancés afin de débuter l'aménagement des réseaux humides le long de la RD 997 (150 000 €).

Afin de soutenir une démarche active d'investissement, la commune de Vertaizon contractera l'emprunt de 500 000 € qui n'avait pas était engagé en 2017.

Un autre projet important va voir le jour en 2018, avec l'aménagement de la propriété DELAIRE (partie conservée par la commune). Cet espace sera un aménagement réfléchi afin de réaliser un espace commun, utile et agréable à l'ensemble de Vertaizon. Une commission de travail a été créée afin de mettre en œuvre un lieu aménagé en lien direct avec les besoins de la population (parking, jeux pour enfants, etc.). Une première somme de 100 000 € va être consacrée cette année à ce projet.

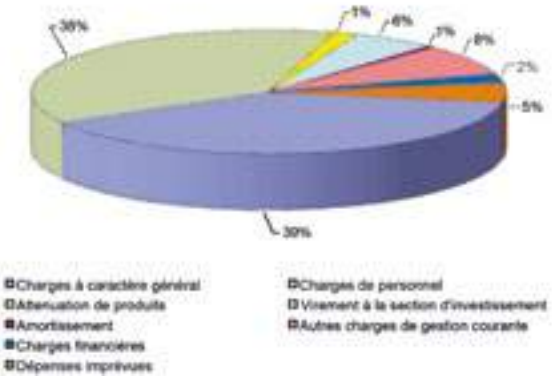

• Répartition des dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	1 172 020,00	39
Charges de personnel	1 132 772,00	38
Atténuation de produits	50 448,00	1
Virement à la section d'investissement	168 085,33	6
Amortissement	15 621,96	1
Autres charges de gestion courante	241 217,70	8
Charges financières	71 710,00	2
Charges exceptionnelles	80,00	0
Dépenses imprévues	155 082,42	5
Total des dépenses de fonctionnement	**3 007 037,41 €**	**100,00 %**

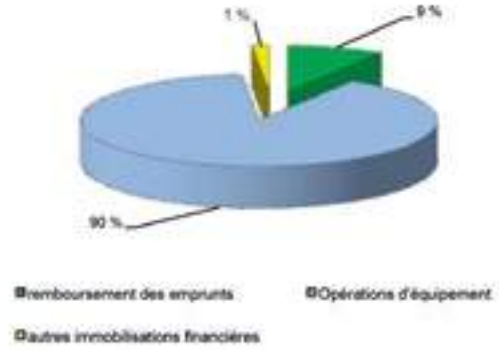

• Répartition des dépenses d'investissement

Remboursement des emprunts	197 700,00	9
Opérations d'équipement	2 002 173,35	90
Autres immobilisations financières	34 961,29	1
Total des dépenses d'investissement	**2 234 834,64 €**	**100,00 %**

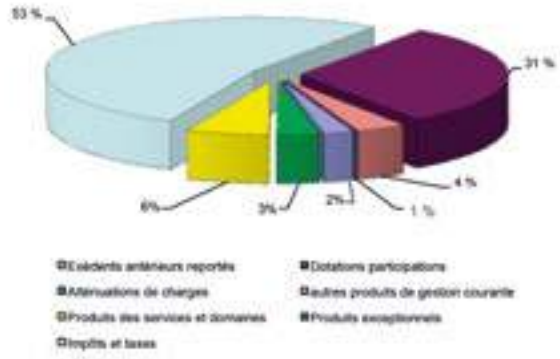

• Répartition des recettes de fonctionnement

Excédents antérieurs reportés	70 317,41	2
Atténuations de charges	100 000,00	3
Produits des services et domaines	192 560,00	6
Impôts et taxes	1 602 683,00	53
Dotations participations	924 584,00	31
Autres produits de gestion courante	115 890,00	4
Produits exceptionnels	1 003,00	1
Total des dépenses de fonctionnement	**3 007 037,41 €**	**100,00 %**

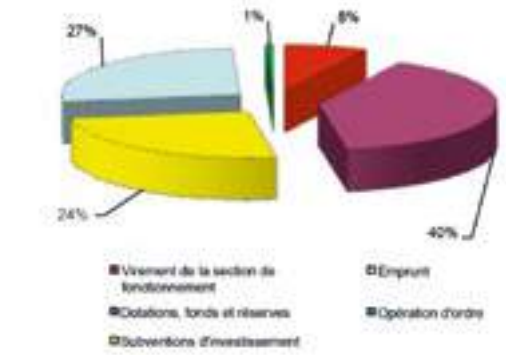

• Répartition des dépenses d'investissement

Virement section de fonctionnement	168 085,33	8
Dotations, fonds et réserves	892 007,35	40
Subventions d'investissement	563 120,00	24
Emprunt	596 000,00	27
Opération d'ordre	15 621,96	1
Total des recettes d'investissement	**2 234 834,64 €**	**100,00 %**

• Rentrée scolaire 2018-2019

Dès septembre 2013, le conseil municipal de Vertaizon avait fait le choix d'appliquer la nouvelle réforme des rythmes scolaires en instaurant la semaine à 4 jours ½ afin de favoriser le rythme d'apprentissage des enfants.

Ce nouveau rythme a permis l'élaboration d'un PEDT (projet éducatif de territoire) permettant de réunir tous les acteurs évoluant autour des enfants et de développer des projets communs et une réflexion autour du parcours de l'enfant.

Le Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire ouvrait la possibilité de demander à titre dérogatoire un retour à la semaine de quatre jours (l'organisation de référence restant 4 jours ½). C'est pourquoi, les élus de la commune ont souhaité étudier cette nouvelle possibilité. Après consultations des différents acteurs intervenant auprès des enfants, ainsi qu'un questionnaire auprès des familles, il est apparu qu'aucun choix ne resortait nettement :

➜ 47 % des familles se sont prononcées pour un retour à 4 jours, 42 % pour un maintien du rythme actuel et 8 % pour un rythme différent entre l'école maternelle et l'école élémentaire (proposition ne pouvant pas finalement être acceptée par l'académie).

➜ les enseignants de la maternelle privilégiant un retour à 4 jours tandis que les professionnels de l'élémentaire souhaitaient un maintien à 4 jours ½.

D'un point de vue financier, en 2017, la mise en place des TAP a représenté un coût global pour la commune de 7 138 € (déduction faite du fond d'amorçage alloué par l'état à hauteur de 32 490 €). Il s'avère que cette aide sera maintenue pour l'année scolaire 2018-2019. Compte-tenu du coût réel relativement modique à l'échelle du budget d'une commune, l'argument financier n'a donc pas, pour l'heure, influencé notre choix, d'autant qu'un passage à 4 jours engendrait de son côté d'autres coûts pour la commune mais aussi pour les familles (centre de loisirs du mercredi matin par exemple)

La réflexion s'est donc recentrée sur l'intérêt de l'enfant. Le maintien du rythme actuel permet, comme l'a souligné le Conseil supérieur de l'éducation, de respecter le rythme biologique de l'enfant tout en lui offrant une matinée d'apprentissage supplémentaire (les matinées étant favorables aux apprentissages scolaires). La qualité des activités périscolaires proposées au sein de notre commune permet aux enfants de découvrir des activités sportives et culturelles diverses sans distinction sociale et sans surcoût pour les familles. L'intervention de bénévoles permet également de diversifier les ateliers offerts aux enfants, en favorisant les valeurs de transmissions et de partage.

C'est dans ce cadre, que nous avons fait le choix, lors du conseil municipal du 16 mars 2018, de maintenir une scolarisation sur 4 jours ½ et le maintien des activités périscolaires pour la rentrée 2018-2019.

Souhaitant le meilleur pour l'avenir de vos enfants.

Pour rappel, voici les horaires applicables pour la rentrée prochaine :

ÉCOLE MATERNELLE					
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
École matin	8 h 45 - 11 h 45	8 h 45 - 11 h 45	8 h 45 - 11 h 45	8 h 45 - 11 h 45	8 h 45 - 11 h 45
École après-midi	13 h 45 - 16 h 30	13 h 45 - 15 h 30	-	13 h 45 - 15 h 30	13 h 45 - 16 h 30
Horaires TAP*	-	15 h 30 - 16 h 30	-	15 h 30 - 16 h 30	-

ÉCOLE ELÉMENTAIRE					
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
École matin	8 h 45 - 12 h	8 h 45 - 12 h	8 h 45 - 11 h 45	8 h 45 - 12 h	8 h 45 - 12 h
École après-midi	13 h 45 - 15 h	13 h 45 - 16 h 30	-	13 h 45 - 16 h 30	13 h 45 - 15 h
Horaires TAP*	15 h - 16 h 30	-	-	-	15 h - 16 h 30

*** TAP= Temps d'Activités Périscolaires**

RESTAURANT SCOLAIRE

La fondation Nicolas Hulot met à disposition des restaurants scolaires un test d'évaluation concernant la qualité des produits, la gestion, etc.

Nathalie, la responsable du restaurant scolaire de Vertaizon a effectué cette démarche il y a 1 an et demi. Un technicien est venu sur place pour faire un bilan global afin d'éviter le gaspillage de nourriture, diminuer les pesticides et favoriser les circuits courts et les producteurs locaux. Des pistes d'amélioration ont été identifiées, des formations (pendant 6 mois) proposées à l'ensemble de l'équipe très impliquée afin d'offrir une cuisine de qualité avec respect de l'environnement et responsabilisation des enfants. À la suite de la réalisation de tous ces objectifs le label « mon restau responsable » sera attribué pour 2 ans. Sur le département, 2 écoles ont été sélectionnées : Vertaizon et Saint-Genès-Champanelle sur 15 postulantes. Nous sommes très fiers de ce travail d'équipe et nous leur adressons nos vifs encouragements.

Une réunion avec les différents acteurs concernés sera organisée au cours du dernier trimestre afin de présenter les actions à mettre en place dans le cadre du « restau responsable ».

Table de tri fabriquée par le service technique

• Rentrée scolaire, septembre 2019

Pour la bonne organisation de nos services et éviter un trop grand nombre de personnes le jour de la rentrée, il est souhaitable de passer en mairie dès maintenant pour effectuer les éventuelles modifications ou changements concernant le restaurant scolaire de votre (vos) enfant(s).

Pour les élèves qui n'ont pas de dossier, il faut passer en mairie, pour en faire ouvrir un ou se faire rajouter dans celui existant (1 dossier par famille).

Possibilité de payer le restaurant par internet ou par prélèvement

Depuis plusieurs années la commune de Vertaizon offre la possibilité aux familles, qui ont des enfants, déjeunant au restaurant scolaire Louis Aragon, de régler leurs factures par Internet. C'est très simple et rapide.

• LE PAIEMENT PAR INTERNET : T.I.P.I.

T.I.P.I : qu'est-ce que c'est ?

Pour satisfaire à une attente forte des usagers en matière de paiement par Internet, la commune de Vertaizon, en collaboration avec les services des impôts et des trésoreries ont mis en place le dispositif T.I.P. (Titre payable par Internet). Il permet aux familles de régler leurs factures en ligne 24 h/24 et 7 j/7 depuis son accès à Internet.

Ce nouveau système permet le règlement des factures sans avoir à se déplacer et sans formalité préalable. L'opération de paiement sur Internet s'effectue en quelques clics. Immédiatement après le paiement, l'usager reçoit un ticket de paiement (valant quittance) sur l'adresse de messagerie électronique qu'il aura spécifiée. Le paiement s'effectue à partir du site : ***www.tipi.budget.gouv.fr***.

T.I.P.I. : comment ça marche ?

La démarche est simple. Il suffit de disposer d'un ordinateur et d'une connexion à Internet et de suivre les instructions ci-dessous :

➜ **Étape n°1** : Rendez-vous sur le site : ***www.tipi.budget.gouv.fr***

➜ **Étape n°2** : Cliquer sur « Accéder au paiement ».

➜ **Étape n°3** : Entrer l'identifiant de la collectivité et validez. (Vous le trouverez sur le document papier « Titre exécutoire ». Il se situe dans un encadré noir, en gras, en bas, à gauche. Pour la Mairie de Vertaizon, c'est le 006903).

➜ **Étape n°4** : Entrer les références de la dette et valider. (Vous la trouverez au même endroit, en bas, à droite, sous le nom « Référence Paiement Internet »).

➜ **Etape n°5** : Il ne vous reste plus qu'à réaliser les démarches pour le paiement en ligne et l'opération est terminée.

• LE PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT

Le règlement des factures du restaurant scolaire de vos enfants peut aussi être réalisé par prélèvement automatique sur votre compte bancaire. La démarche est très simple. Il vous suffit de vous rendre à la mairie, aux heures d'ouverture.

Notre service, chargé de la facturation, vous fera remplir une autorisation de prélèvement. Il sera donc nécessaire de fournir votre Relevé d'Identité Bancaire. La mairie mettra en place le prélèvement pour la facturation du mois suivant votre passage.

PROJET DE CRÉATION D'UNE RÉSIDENCE SENIORS

Lors de l'élection municipale de mars 2014, la liste de Jean-Paul PRULIÉRE s'était engagée dans sa profession de foi à effectuer les différentes démarches pour l'implantation d'une Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées « 5e thème de la partie Avenir ».

Le bureau exécutif a confié au CCAS le soin de superviser cette réflexion. La réalité de terrain et la prise en compte de l'harmonie du territoire entre l'offre de service et la demande amène la municipalité à ajourner cette création. Dans un souci de transparence et de compréhension de ce choix, nous souhaitons vous donner plus en détail les raisons majeures de cette décision mûrement réfléchie :

- AUVERGNE HABITAT, opérateur public, a été choisi par le Conseil d'Administration du CCAS pour l'étude de faisabilité de cet ouvrage. Suite à une expertise de leur part associé à La Mutualité Française du Puy de Dôme, ils ont considéré trop excentré du centre bourg le Terrain de Chignat proposé par la commune pour construire cette résidence.
- Pour information, cet avis est également partagé par le Grand Clermont.
- Ensuite, le 2e terrain proposé par la commune est le Terrain des Noyeraies (dit Souchal). Celui-ci connait une dénivellation de 14 m entre le point le plus haut et le point le plus bas. Cette problématique de terrain était considérée comme une contrainte lourde pour AUVERGNE HABITAT à laquelle s'ajoute les fouilles archéologiques nécessaires qui sont aussi plus importantes et demandent donc un investissement plus conséquent.
- Enfin, dans une perspective plus globale, AUVERGNE HABITAT préfère privilégier le projet porté par la commune de Chauriat pour une proposition de service similaire.
- En parallèle, OPHIS doit également réaliser un même ouvrage sur la commune de Mezel.

En conséquence, la commune de Vertaizon au regard de l'ensemble de ces éléments et suite aux échanges avec les Maires des communes nommées ci-dessus, a décidé de ne pas poursuivre son projet préférant prendre appui sur la complémentarité des territoires plutôt que sur la compétition, source de dépenses inutiles et de déséquilibre entre l'offre et la demande.

Le Conseil d'Administration du CCAS tient à préciser qu'il avait décidé de favoriser le choix d'un opérateur public plutôt qu'un opérateur privé dans un souci d'accessibilité financière pour tous.

Pour l'avenir, au regard de l'évolution de notre population vieillissante, ce projet est susceptible d'être de nouveau étudier toujours dans un souci d'équilibre entre l'offre et la demande de service.

• Une Mutuelle en mouvement, proche de votre territoire

Le CCAS désireux de permettre à tous d'avoir accès à une protection sociale proche de son territoire à décider la mise en place d'un partenariat avec la **Mutuelle PRECOCIA**, Mutuelle Auvergnate en 2016.

Pour rappel ou information, cette mutuelle est la dernière mutuelle interprofessionnelle du Puy-de-Dôme. C'est une Mutuelle de Village qui compte aujourd'hui 1412 adhérents. Elle fête ses deux années d'existence sur notre territoire. Nous comptons à ce jour 5 adhérents dont 4 adhérents Village et un adhérent en contrat labellisé (agent territorial).

Trois permanences ont été effectuées dans la commune de VERTAIZON de septembre à décembre 2017. Si vous souhaitez joindre les services de PRECOCIA :

Mutuelle PRECOCIA
27 rue Montlosier
63058 CLERMONT-FERRAND CEDEX
***Tél. 04 73 31 75 00** - Fax : 04 73 36 39 19*
Ouverture du lundi au vendredi de
9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
E-mail : web@precocia.fr

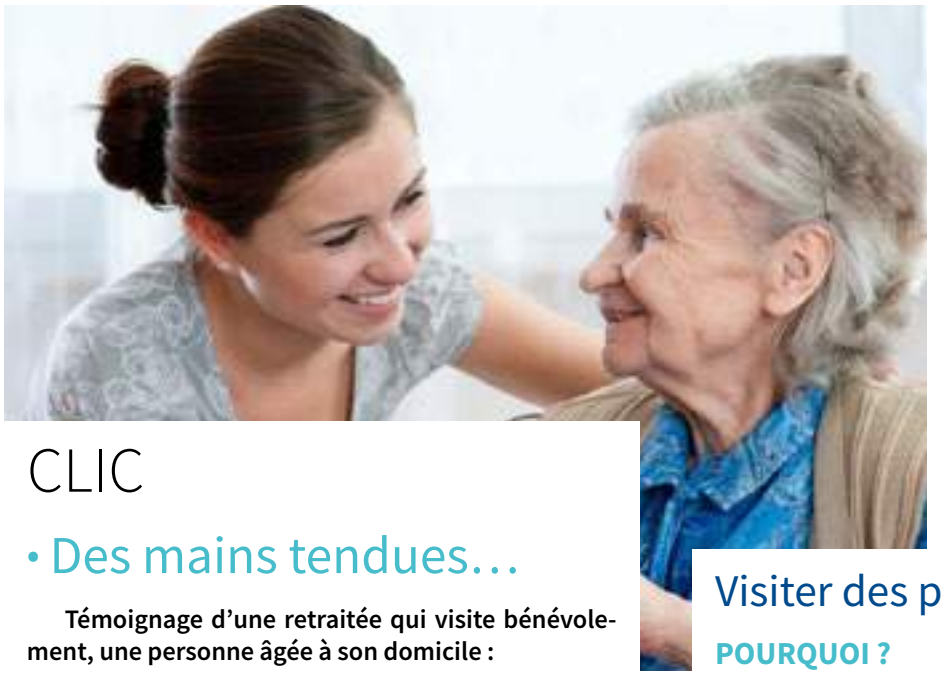

Association
« Solidarité et Coordination Gérontologique »

21 rue Saint-Loup
63160 BILLOM
Tél. 04 73 60 48 85
Fax : 04 73 60 48 86
accueil@clic-billom.fr
www.clic-billom.fr

CLIC

• Des mains tendues…

Témoignage d'une retraitée qui visite bénévolement, une personne âgée à son domicile :

« Par l'intermédiaire du Clic et de la Carsat Auvergne, un groupe de bénévoles a été constitué : c'est donc ainsi que je vais visiter une dame seule. J'essaie de lui apporter chaleur et affection. Chaque semaine elle m'attend et je suis très heureuse de la retrouver, nous allons nous promener, prendre un café… Autour de moi, cette activité étonne : "Ce n'est pas gai, ça doit te démoraliser". Ce à quoi je réponds : "Si vous saviez comme il est bon d'avoir un sourire, un merci, combien il est réconfortant de se sentir utile, vraiment je ne regrette pas ce temps et je suis très heureuse des moments partagés avec la personne que je visite ».

Nicole (Vertaizon)

Recevoir la visite d'un bénévole

POURQUOI ?

- Parce qu'il n'y a pas d'âge pour faire de nouvelles rencontres et égayer son quotidien, des retraités bénévoles rendent visite à des personnes qui se sentent isolées.
- Parce qu'accueillir un bénévole et partager des activités comme un jeu de cartes, une promenade ou une simple discussion permet de passer un moment convivial.
- Parce que le quotidien devient parfois pesant, ces rendez-vous réguliers laissent place à la détente, à l'échange et au partage.

Visiter des personnes âgées ?

POURQUOI ?

- Pour redonner le sourire, réchauffer le cœur ou écouter dans la simplicité de rencontres régulières.
- Pour donner un peu de son temps et partager avec quelqu'un des activités qui l'aideront à se sentir mieux.
- Pour sortir de son quotidien et rencontrer de nouvelles personnes.

COMMENT ?

- Le réseau de bénévoles est accompagné par le Service social de l'Assurance Maladie Auvergne et le Clic de Billom.
- Lors de réunions, chacun peut revenir sur les moments qu'il a passés avec la personne qu'il visite : aborder les joies ou les difficultés.
- À cette occasion, les bénévoles bénéficient aussi de l'intervention de différents professionnels pouvant répondre à leurs interrogations : psychologue, diététicien…

Des instants de convivialité à des rythmes choisis et partagés.
Des moments qui rythment le temps.
Des temps qui mettent de la vie dans le quotidien.

POURQUOI PAS VOUS ?

Le Clic recherche des bénévoles, prenez contact en appelant le

Tél. 04 73 60 48 85.

• La Sainte Barbe fêtée par les sapeurs-pompiers

LE 27 JANVIER 2018

Le Centre de Première Intervention (CPI) de Vertaizon a réuni tous les pompiers actifs et non actifs, des officiers, le conseiller départemental, des élus de la commune et des maires des communes voisines, des amis pour une belle cérémonie en l'honneur de leur patronne Sainte Barbe.

L'adjudant Dominique DE RYCKE informe que le centre avait effectué 323 missions en 2017. La cérémonie s'est poursuivie par une remise de médailles pour 10 ans d'activité et plus au sergent-chef Roland DONNA, à l'adjudant Albine FOURNET FAYARD, au caporal Stéphanie TERRIAC, aux sergents Antoine DORVEAU, Jérôme TERRIAC, Pierrick MOUNIER, aux sergents chef Loïc RIOU, Adrien ANGLARET et Pascal PIGEAT.

Des changements de grade ont été attribués : Albine FOURNET FAYARD a été nommée adjudant, Pascal PIGEAT, Loïc RIOU, Guy RAVEL nommés sergent-chef, Laurine DE RYCKE, Franck CHEVALLIER et Stéphanie TERRIAC nommés caporal-chef.

• Soirée au profit de l'ADAPEI

LE 3 MARS 2018

La soirée théâtrale caritative au profit des enfants de l'ADAPEI de Vertaizon, a connu un franc succès.

La compagnie les 3 Coups présentait la pièce « *Un amour de Zinc* » qui est une adaptation très libre d'après les brèves de comptoir de Jean Maire GOURIO mise en scène par Christian HABOUZIT. Le spectacle a enchanté les participants.

Le comité de parents de l'EEAP ADAPEI La Roussille a remercié chaleureusement les spectateurs pour leur présence et leur générosité. L'intégralité des bénéfices servira à acheter du matériel éducatif et de loisirs pour les enfants en situation de handicap qui sont accueillis par l'établissement.

• Bibliothèque

Le 3 avril 2018, j'ai eu la chance de cataloguer et de coller le dix-millième code-barre sur le dix-millième document entrant dans la bibliothèque. 10 000. Un chiffre rond. Un chiffre aujourd'hui dépassé et augmenté par d'autres code-barres, d'autres documents.

Cela ne veut pas dire pour autant que votre bibliothèque possède dix-mille ouvrages. Parce qu'entre les livres perdus, non-rendus, supprimés, abîmés, obsolètes, etc. Nous possédons environs 9 750 documents. Mais cela représente bien une volonté politique de soutenir le livre et la lecture et plus généralement la culture, porté par nos élus. 10 000 documents, qui vous attendent, que vous pouvez emprunter, pour la maison, les vacances, s'instruire. Ces documents que les écoles et différentes associations viennent choisir et emprunter, et vous chers lecteurs fidèles, font de ce service public un lieu privilégié, un lieu de rencontre, d'échange, de bonne humeur, d'envie et de culture, un lieu de vie, un lieu qui ne vit que grâce à vous, je vous dis un grand MERCI !

Portée par une équipe de bibliothécaires salariés et bénévoles, la médiathèque est ouverte à tous. Vous trouverez des romans, des bandes dessinées, des documentaires, de la poésie, des contes et quelques revues sont à votre disposition. Par le partenariat avec la Médiathèque Départementale, la bibliothèque peut effectuer des réservations, grâce à la mise en place de navettes hebdomadaires (sauf pendant les vacances scolaires) permettant de répondre au plus vite à vos attentes. La Médiathèque Départementale met aussi à disposition un fonds de CD et DVD, ainsi qu'un accès a une bibliothèque numérique.

Nous avons accueilli jusqu'à fin mai 2018, une exposition de l'artiste Hartmut von Altrock. De nombreuses peintures à l'huile ont orné les murs de la bibliothèque, représentant plus de cinquante années de travail pictural, traversant plusieurs courants artistiques tout en reflétant la vie de l'artiste.

Cet espace est le vôtre. Vous dessinez, peignez, créez, photographiez, écrivez… Vous voulez montrer vos œuvres : la médiathèque accueille toute forme d'exposition, venez nous voir et nous vous renseignerons.

Faisant partie du réseau de lecture publique de Billom communauté, vous avez accès à toutes les collections des bibliothèques sur la communauté de communes. Nous avons participé au prix littéraire « *Croc'en livres* » et « *P'tit croc'en livres* », prix ouvert à tous, sans obligation de tout lire, dont la soirée de clôture s'est déroulée à Vertaizon, le 28 juin 2018. Nous aurons aussi la chance d'accueillir une exposition de planches originales d'un auteur-illustrateur de bandes dessinées, courant octobre 2018, avec une soirée de dédicace (Affaire à suivre également).

Nous avons un fort partenariat avec les écoles de la commune où les cinq classes de la maternelle et les dix de l'école élémentaire viennent et empruntent des documents (2 par enfants maximum). Nous participons par l'acquisition d'ouvrages, au projet des écoles, au prix des incorruptibles. Depuis plusieurs années, et en concertation avec le réseau de lecture publique, la médiathèque acquiert des kamaishibaï* qu'elle met à disposition de toutes les collectivités, et plus récemment, pour les assistantes maternelles en tant que professionnelles de la Petite Enfance. À ce propos, une fois par mois, en partenariat avec le Relais Assistantes Maternelles, nous accueillons des séances bébés lecteurs. Assis sur le tapis, petits et grands se retrouvent autour de livres pour des lectures individualisées au sein d'un groupe, permettant ainsi à chaque enfant en bas âge d'accéder au monde des livres, des mots et des images afin d'éveiller leurs sens et leurs goûts à la lecture. Nous participons activement au salon du livre pour les plus petits, le « Miam Miam… Des livres ! » qui se déroulent le premier week-end d'octobre dans une commune de notre territoire, avec l'accueil d'un auteur-illustrateur jeunesse : atelier, dédicaces, spectacles, conférences sont au programme.

L'inscription à la médiathèque est gratuite. Elle vous permet d'emprunter 10 documents sur l'ensemble du réseau des bibliothèques de Billom Communauté, pour une durée d'un mois.

La médiathèque est ouverte 16 heures par semaine :

- **Mardi** : 15 h à 17 h
- **Mercredi** : 10 h à 12 h – 14 h à 18 h
- **Vendredi** : 10 h à 12 h – 15 h à 17 h
- **Samedi** : 10 h à 12 h – 14 h à 16 h

Pour tous compléments d'informations, le personnel reste à votre disposition. Vous pouvez également nous joindre au 04 73 68 12 54 ou par e-mail : ***biblio.vertaizon@wanadoo.fr***

Kamaishibaï : petit théâtre japonais, en bois dans lequel on glisse des planches illustrées.

• Inauguration exposition

LE VENDREDI 30 MARS

Nous avons accueilli les œuvres du peintre **M. Hartmut Von Altrock**. Grand peintre aux multiples pratiques artistiques, son épouse a présenté ses œuvres jusqu'au 27 mai à la médiathèque et la salle du pressoir.

Les élèves de l'école élémentaire sont venus visiter et travailler autour des œuvres du peintre.

Un grand merci à son épouse pour nous avoir fait découvrir ce magnifique travail artistique.

• Départ de Nathalie GAYDIER, responsable du restaurant scolaire

Entrée au service de la commune en août 2008, Nathalie GAYDIER a mis en place avec son équipe le nouveau fonctionnement de ce restaurant. Elle a toujours été innovante, proposant de multiples initiatives pour l'éducation au goût des écoliers. Pour l'approvisionnement, Nathalie a privilégié les circuits courts, donc les agriculteurs du secteur et les serres de la régie de territoire. Tant et si bien que le restaurant scolaire postule au label « Mon restau responsable ». L'agent qui lui succédera finalisera le processus.

Quant à elle, jamais en panne d'idées, elle nourrit un nouveau projet avec son conjoint : la reprise d'auberge avec chambre d'hôte « Le Cheyzin » à Talais (sur l'estuaire de la Gironde). Collègues, élus et amis, tout le monde lui a souhaité pleine réussite dans cette entreprise et la municipalité l'a vivement remerciée pour son inlassable investissement.

Les enfants, eux-aussi ont voulu faire leur petite fête et remercier à leur manière Nathalie des bons plats qu'elle a confectionnés durant toutes ces années.

• Commémorations

19 Mars

Souvenir des déportés, 24 avril

Victoire du 8 mai 1948

• Bourse aux vêtements

LE 8 AVRIL 2018

Cette manifestation connait toujours un vif succès aussi bien pour les vendeurs que les acheteurs.

• Brocante

LE 27 MAI 2018

Malgré le temps plus qu'orageux quelques brocanteurs courageux et chineurs ont bravé le temps.

- Réfection de la **toiture** et **table de pique-nique de Paulhat**

- Réfection du **mur du cimetière**

- Réfection des différents **bancs** sur notre commune

- Mise aux normes du **terrain de foot**

- Réhabilitation des abords de la **salle des fêtes** avec plantations. Fleurs et arbustes d'un côté et plantes aromatiques et fruits de l'autre.

- Amélioration des **poteaux d'incendie**

- Coup de jeune du hall d'entrée de la **salle des fêtes.**

- Réfection du mur de **l'ancienne église**

- Accessibilité du jardin communal pour l'école maternelle

- **Point sur les travaux de la rue de la paix.**

  Les travaux de réhabilitation de la rue de la paix ont démarré depuis novembre 2017 et devaient se terminer en juin 2018.

  Lors des tranchées réalisées le Syndicat de Basse Limagne a souhaité profiter de cette réhabilitation pour rénover le réseau d'eau potable dans sa globalité. Les dossiers de demandes de subventions et les différents accords sont en cours. Le chantier prendra un peu de retard ce qui est indépendant de la volonté de la municipalité.

  Nous tiendrons informé les habitants de la rue de la paix dès que la municipalité aura les nouvelles dates de démarrage de chantier et sa finalisation. Nous restons bien évidement à votre disposition pour tout complément d'information.

• AMAP de Chignat

VITALITÉ ET CONVIVIALITÉ

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), a été créée en 2010 afin de proposer aux consommateurs des produits de saison issus de l'agriculture biologique mais aussi et surtout de créer un lien direct entre le producteur et le consommateur. Nous avons encore attiré cette année de nouveaux membres et sommes actuellement 45 adhérents.

Douze producteurs fidèles nous livrent régulièrement leurs produits de qualité (pain, farine, pâtes, légumes, fromages de chèvre, viande, volaille, œufs, miel, gourmandises, bière, poissons, épicerie, etc.).

Un tableau des dates de livraison pour chaque producteur sera bientôt remis à jour en ligne sur notre site ***https://amapbiochignat.jimdo.com/***. La livraison se fait le mercredi de 18 h 30 à 20 h, salle municipale en face de la gare Chignat-Vertaizon.

Si vous êtes intéressé, vous pourrez, ce jour-là, rencontrer des producteurs et peut-être nous rejoindre au sein de notre AMAP de Chignat ?

• Amitié et Joie de vivre

Le club s'adresse aux personnes seules et aux couples retraités.

Notre club amitié et joie de vivre compte 50 adhérents. L'amitié et la bonne humeur sont une de ses raisons d'être. Vous êtes à la retraite et même si vous aimez aller danser, vous balader, garder vos petits-enfants, vous pouvez aussi nous rejoindre de temps en temps, ce n'est pas incompatible, certains de nos adhérents le font.

Adhérer au club est un moyen remarquable pour sortir de l'isolement. « *Les gens fréquentent les clubs pour ne pas s'ennuyer chez eux, la solitude est parfois la plus grande des maladies* ». Le club remplit alors sa mission de lien social, comme une maison ouverte sur le monde. Des personnes âgées pour qui c'est parfois la seule sortie de la semaine. Mais, hélas, les clubs de « 3e âge » ont tendance à vieillir justement. Avec une moyenne d'âge de plus en plus élevée, il est parfois difficile de dynamiser ces clubs, au travers d'activités nouvelles.

- Les réunions ont lieu tous les jeudis pour ceux qui jouent à la belote, au scrabble, aux jeux en salle, etc.
- Le 1er mardi du mois balade si le temps le permet.
- Plusieurs fois dans l'année, un repas dansant réunit tous les membres.
- De même, des sorties découvertes, qu'on ne ferait jamais seul, sont proposées de temps en temps.
- On fête les anniversaires, on partage une après-midi de jeux divers, mais c'est surtout la joie de se retrouver qui cimente le club. En plus des réunions le jeudi une activité par mois est proposée. Nous participons à la vie de la commune, avec d'autres associations, nous organisons le Téléthon.

Nous fêtons cette année le 40e anniversaire du club. Des personnes s'étaient beaucoup investies pour le créer alors pour que le club vive aussi longtemps, venez avec vos idées et vos suggestions, vous serez les bienvenus.

AMICALE LAÏQUE DE VERTAIZON

Après une année bien remplie, les bénévoles de l'Amicale Laïque (danse, lutte, théâtre, Alsh, AMic'Ados) sont entrés dans une période encore plus intense.

L'organisation du gala de danse demande l'investissement de tous : confection des costumes, mise en place du spectacle, montage de la structure et des éclairages, etc. Cet engagement se prolongera par les préparatifs de la soirée théâtre au cours de laquelle les enfants vous présenteront le fruit d'une année de travail, le vendredi 29 juin, à la salle des fêtes.

Cette année de fonctionnement se clôturera par la projection d'un diaporama photos lors de l'Assemblée Générale de l'association, le jeudi 5 juillet, à 20 h, à la salle des fêtes.

• Vacances d'hiver 2018 l'Amic'ados

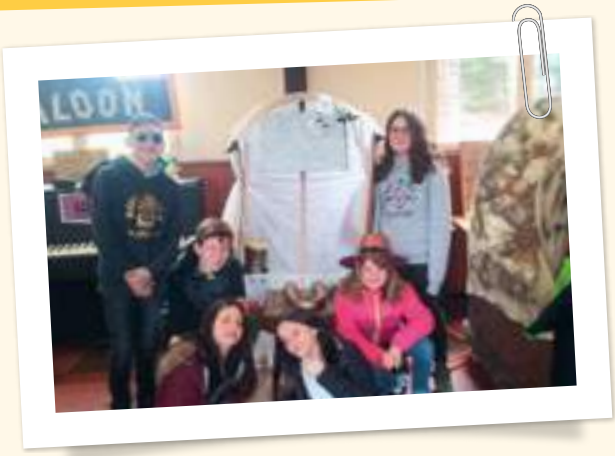

Du 13 au 16 février, dix-huit jeunes de l'Amic'ados ont pris la poudre d'escampette pour remonter le temps jusqu'à l'époque de la conquête de l'ouest, à l'occasion du séjour **PANORAWEST** organisé à Chambon-sur-Lac. Ce projet monté de toutes pièces en collaboration avec les jeunes et d'autres structures ados de la Ligue de l'Enseignement, a pu voir le jour grâce à un fort engagement des équipes d'animation ainsi qu'à une réelle implication des participants. Plusieurs semaines de travail ont été nécessaires en amont, pour réaliser costumes et nombreux accessoires. Des activités, qui ont permis de multiplier les rencontres avec les autres centres et de tenir en haleine les jeunes, en attendant l'heure fatidique du départ. Dans des décors dignes d'un western spaghetti, nos pionniers ont alors dû s'efforcer de construire des chariots en vue du grand départ et s'affronter sur différentes épreuves plus farfelues les unes que les autres : domptage et débourrage de cheval, concours de traite, duels au pistolet, danse country… Des moments de rires et de partage qui resteront, à coup sûr, gravés dans les mémoires !

Quelques liens pour vous permettre d'en découvrir un peu plus sur ce séjour ***https://youtu.be/nhbw3Ay6sBI https://youtu.be/suAkTUJkgwg***

Cet été l'Amic'ados sera ouvert jusqu'au 10 août.

Renseignements : Locaux de l'Amic'ados (au-dessus de la Poste) ou au ***04 73 77 37 99****.*

• Vacances de printemps à l'ALSH

Malgré une météo instable, la semaine « Boussole et sac à dos » a su tenir ses promesses et permettre aux enfants de profiter au maximum d'activités extérieures vivifiantes, plaisantes et tout en bonne humeur. D'ailleurs, peut-être avez-vous croisé dans les rues de Vertaizon, « ces joyeux loustics » en quête d'aventures ! En effet, c'est armés de bottes en caoutchouc, de boussoles, de loupes et de leurs plus beaux sourires que ces derniers sont partis à la découverte du Bois de la Comté (au dessus de Vic-le-Comte), du village, de ses mares et des insectes qui les peuplent.

La deuxième semaine des vacances : c'est après avoir traversé la voie 9 ¾, que les p'tits Moldus se sont retrouvés les yeux écarquillés dans la grande salle de Poudlard. Le « Choixpeau » a réparti les apprentis sorciers selon les règles du monde magique dans les 4 maisons : Poufsouffle, Serdaigle, Serpentard et Gryffondor. Cours de potions, de magie, de botanique, expériences créatives et artistiques, ont alors rythmé la semaine des enfants. Leur sens de l'observation a été quotidiennement mis à l'épreuve par leurs professeurs puisqu'à chaque fois qu'ils découvraient un dragon rouge, ils devaient trouver quelle était la farce du jour et deviner qui s'était joué d'eux. Les 4 maisons se sont opposées sur différents jeux tels que : la chasse aux baguettes, le rallye des formules magiques, la coupe du feu et le traditionnel tournoi de Quidditch. La semaine de vacances s'est achevée par une soirée porte ouverte, l'occasion de faire découvrir l'univers fantastique d'Harry Potter, de dévoiler les talents acquis par les jeunes élèves et d'assister à leur remise de diplômes. Ce fut un moment festif et convivial, partagé avec les familles, autour d'un délicieux buffet confectionné par les enfants eux-mêmes. **Bref, un moment magique !**

F.C. VERTAIZON

ILS L' ONT FAIT… LE F.C. VERTAIZON MONTE EN RÉGIONALE 3

Loin du foot-business, l'équipe d'un petit village de moins de 3 500 habitants vient de réaliser un exploit retentissant : accéder en R3 (région).

Lumière sur un club atypique et un exploit historique : l'exploit est exceptionnel et retentissant, le club créé par Jean-Paul Prulière en 1979 avec sa première école de foot monte tous les échelons du football avec étonnement, mais cette fois-ci la performance est historique. Les raisons de ce succès sont nombreuses. Tout d'abord, l'investissement sportif des joueurs, des jeunes footballeurs, et évidemment le travail effectué par le coach Olivier MOREIRA et son staff. La performance, en est le parfait exemple. En dehors de l'aspect purement sportif, le club local survit depuis quelques années grâce à l'investissement humain et économique de quelques personnes (bénévoles, mairie, sponsors locaux) attachées au football amateur. En effet, la réussite actuelle de l'équipe est tout sauf un hasard. De plus, l'objectif des dirigeants, qui était de se stabiliser en D1, est ainsi réussi mais une surprise de taille allait chambouler l'avenir de cette équipe car en moins d'un an l'équipe fanion se voit accéder et franchir le pallier de la R3. Ainsi, le rêve s'est réalisé le 27 mai dernier pour l'équipe du village contre Dôme Sancy victoire 4 à 1. **Malgré l'euphorie autour de l'exploit, le FC Vertaizon doit déjà préparer l'avenir.**

Mot du Président

Toutes mes plus vives félicitations pour l'exploit sportif que l'équipe fanion a réalisé cette année. Vraiment je vous complimente pour le symbole de dépassement de soi que cela représente. Vous avez donné un très bel exemple, pour l'école de foot. Votre performance n'est pas due au hasard. Elle est plutôt le fruit d'efforts continus et répétés, et qui trouvent donc aujourd'hui leur aboutissement et leur récompense. Cette forme d'accomplissement est ce qui est de plus épanouissant, de plus réconfortant, mais aussi, de plus entraînant dans la vie. La joie qui en résulte est due, en effet, à l'attente du résultat, mais aussi aux échecs qui ont précédé cette victoire. Ces insuccès qui ont été nécessaires dans la progression de l'équipe. Vous avez eu le courage de persévérer, de ne jamais renoncer et c'est pourquoi votre monte est si belle, si riche d'enseignement. Donc une fois encore, bravo et merci pour votre performance.

Vive le sport et vive le FCV ! ***Hocine***

• ASEV-SIT

Soirée à thèmes ASEV-SIT « Si Vertaizon m'était conté… », le 24 mars 2018. Deux présentations ont été proposées lors de cette soirée.

- **Le Dr Blancheton, médecin des campagnes napoléoniennes et enfant de Vertaizon, par Paule Lagarde.**

  Né à Vertaizon en 1784, André-Antoine Blancheton commence des études médicales à Clermont, puis les poursuit à Paris. En 1809, il devient médecin militaire et soigne avec dévouement et zèle les blessés des campagnes Napoléonniennes, ce qui lui valut le titre de Chevalier de la Légion d'honneur.
  De retour à la vie civile, il devient médecin de Louis XVIII, puis de Charles X. Il décède en 1830 après avoir perdu progressivement la vue.

- **Le patrimoine naturel du puy de Pileyre, site classé pour sa biodiversité, par Stéphane Cordonnier (Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne)**

  Le Puy de Pileyre, sommet bien connu des Vertaizonnais, résulte de l'activité volcanique ancienne de Limagne. Présentant un climat presque méditerranéen, sec et chaud, il abrite une biodiversité remarquable qui lui a valu d'être classé « Site Natura 2000 ».
  Parmi la flore, citons les nombreuses espèces d'Orchidées. Parmi la faune, on note la présence de papillons, dont certaines espèces sont menacées, d'araignées et d'oiseaux protégés. Pour conserver ces habitats, des actions sont mises en place par le CEN Auvergne, comme le « débroussaillage » par des ânes qui favorise le maintien des pelouses à Orchidées.

• Basket

Encore une belle saison qui vient de s'achever pour la CTC Chauriat Vertaizon Basket.

Record du nombre de licenciés (314) et du nombre d'équipes engagées dans les championnats départementaux et régionaux féminins et masculins (30). Plus d'une quarantaine de bénévoles se sont activé tout au long de la saison pour que tout se passe au mieux

À l'heure de ces lignes les U17 et les U13 garçons se sont qualifiés pour la demi-finale du championnat d'Auvergne. Les U15 garçons 1 ont participé au championnat AURA et ont battu des clubs tels que Valence, Bourg en Bresse et Vienne.

Les jeunes filles U15 et U17 se sont également très bien comportées en se qualifiant pour le championnat régional 1. Bien d'autres équipes ont figuré honorablement tels que U15 garçons 2 en régionale 2 et les U13 filles. Les U11 filles et garçons se sont qualifiés pour la coupe du Puy-de-Dôme. Les catégories les plus jeunes ont continué leur progression grâce aux nombreux entraîneurs bénévoles.

Sans oublier le basket loisir Ufolep.

Les U17 filles et garçons de la CTC.
La formation et de la relève pour le club.

• Harmonie « Les Enfants de Vertaizon »

« LES ENFANTS DE VERTAIZON » ET « LA STÉPHANOISE » : 30 ANS D'ÉCHANGES ET D'AMITIÉS

Pâques 1988 : l'Harmonie « Les Enfants de Vertaizon » est accueillie pour la première fois en Loire-Atlantique, à Saint-Étienne-de-Mer-Morte. Le week-end est chaleureux, les premiers liens se tissent, sans doute très solides puisque, malgré les années qui passent et les changements dans les effectifs des deux sociétés, l'échange continue et, en 2018, les 30 ans sont fêtés dignement à Vertaizon les 31 mars et 1er avril.

À cette occasion, la population, les amis, les anciens musiciens qui ont vécu de près ou de loin cet échange, étaient invités lors d'un concert commun le samedi soir. Frédéric GERMOT, notre directeur musical, donnait le ton de la soirée en accueillant à la fois le public très divers et nos amis stéphanois. C'est alors que Guy BLANCHARD, président de la Stéphanoise offrit un drôle de cadeau aux vertaizonnais : une boîte en carton d'où jaillit… un musicien, Philippe AUSSOURD, qui retrouvait ainsi tous ses amis : en effet, pour saluer les 30 ans d'échanges, il venait de parcourir, durant 4 semaines, à pied, les chemins qui séparent les deux communes, soit 550 kilomètres, et surtout, comme il l'expliqua, ce fut de belles rencontres, puisqu'il était logé chaque soir, chez un habitant des 7 départements traversés, histoire de rappeler que le milieu associatif est avant tout le lieu de belles rencontres humaines. Il insista également sur l'accueil chaleureux qu'il reçut, en musique, à son arrivée à Saint-Étienne-de-Mer-Morte. Il remercia également tous les vertaizonnais qui l'aidèrent pour préparer et accomplir ce périple. Un concert mit en valeur les deux sociétés de musique qui, après avoir interprété des œuvres séparément, se retrouvèrent dans des morceaux communs, pour clore cette soirée sous les baguettes des deux chefs : Frédéric GERMOT et Frédéric BLANCHARD. Le public, conquis si l'on en juge aux nombreux applaudissements, était ensuite convié à un vin d'honneur.

Le lendemain, après avoir animé en musique l'office religieux, les stéphanois rejoignaient les vertaizonnais pour une cérémonie au monument aux morts. Ensuite, une chasse aux œufs « musicale » était organisée sur le site de l'ancienne église. De nombreuses familles et surtout les enfants y participèrent aux accents des deux harmonies qui donnèrent libre cours à de belles interprétations séparément et en commun où la complicité se ressentait à chaque note. Enfin, les festivités se poursuivaient à la salle des fêtes autour d'un bon repas, la présidente vertaizonnaise Hélène GATIGNOL et le président stéphanois Guy BLANCHARD, échangeant des cadeaux au nom des deux sociétés et, à minuit, etc. Tradition oblige, ils ne manquèrent pas de couper en commun la « pompe aux pommes » des 30 ans !

Le lundi, il fallait se quitter en se promettant de se revoir très prochainement !

• Foire de Chignat

JEAN-PIERRE PAPIN À LA 715e FOIRE DE CHIGNAT, LE 1er SEPTEMBRE 2018 !

Le 25 avril 1992, 2 bus de l'école de foot s'étaient déplacés à Marseille pour le dernier match de championnat de l'OM grâce à Alain CASANOVA, ami de Jean-Paul PRULIÈRE. Au début du mach, Jacques DUCOL, artiste sur verre plat, a offert à Jean-Pierre PAPIN son portrait avec le ballon d'or. En remerciements le célèbre footballeur s'était engagé à venir à Vertaizon ce qu'il fera le 1er septembre.

Rendez-vous pour l'ouverture officielle de la foire à 11 h avec l'harmonie « Les enfants de Vertaizon » et la troupe de musiques et danses médiévales « Virevolte ». La guinguette sera animée, à partir de 14 h 30 par Jean-Michel BLANCH. Des animations pour les enfants : promenade en charrette tirée par Mirabelle et Myrtille ainsi qu'à dos de poney, initiation aux danses médiévales, à la poterie, illusionniste, modèles réduits ($^1/_{14^e}$) de camions radio-commandés, voiture tonneau, structures gonflables, vide-greniers.

Venez nombreux participer à cette journée festive incontournable.

• Troupe théâtrale « Les Volpailloux »

LES 17 ET 18 FÉVRIER 2018

Salle comble les 17 et 18 février 2018 pour applaudir la troupe théâtrale vertaizonnaise Les Volpailloux.

Environ 450 personnes (samedi et dimanche) se sont déplacées pour assister à la comédie de Robert THOMAS « ***La Chambre Mandarine*** ».

Dans une charmante chambre d'hôtel parisien, des clients vivant des situations improbables ont été reçus par Adrien le garçon d'étage et Loulou la jolie petite bonne.

Sous la direction de Marie-Françoise notre metteur en scène, chacun a interprété son rôle avec talent. Les rires, les applaudissements ont été la meilleure récompense pour les comédiens et toute l'équipe de l'association. La troupe joue bénévolement pour des associations caritatives. Deux spectacles ont eu lieu, à Lezoux pour la ligue contre le cancer et à Veyre-Monton pour l'ARSEP. D'autres séances sont prévues au cours de l'année à Lempdes, Cournon-d'Auvergne, Clermont-Ferrand…

Merci au fidèle public venu nous encourager.

• L'Amicale Louis Aragon

L'AMICALE LOUIS ARAGON A SOUFFLÉ SA 3e BOUGIE !

Cette association constituée d'une quinzaine de parents d'élèves de Vertaizon a à cœur d'organiser des évènements festifs et conviviaux, dont les bénéfices sont reversés aux écoles de la commune. Au cours de l'année, deux temps forts rythment cet engagement.

• **Le premier, hivernal, est la tenue depuis 3 ans à Vertaizon d'un marché de Noël**. Cet événement particulièrement apprécié des habitants de la commune permet la venue d'artisans et de commerces locaux qui exposent leur savoir-faire et offrent des idées originales de cadeaux à mettre au pied du sapin. Le Père-Noël ne manque jamais de venir saluer les enfants, qui profitent également de nombreuses animations. En 2017, le marché a même joué les prolongations en extérieur et en nocturne avec notamment la vente de sapin de Noël, la présence d'un food truck et des démonstrations de jongleurs de feu. Le prochain marché se déroulera le 15 décembre 2018.

• **Le 2e temps fort, plus estival, est l'organisation de la kermesse**, qui a eu lieu cette année le samedi 30 juin. Petits et grands pourront fêter la fin de l'année scolaire autour d'un repas et partager tout au long de l'après-midi un moment ludique, avant la pause des grandes vacances. De nombreux jeux ont été proposés, dont certains sont fabriqués en bois par les organisateurs eux-mêmes !

D'autres actions, plus ponctuelles, telles que la vente de chocolats sont également menées.

L'Amicale Louis Aragon est ravie que l'ensemble de ses actions permette d'aider les écoles à financer de beaux projets pour les enfants, tout en contribuant à créer du lien dans la commune, le tout dans une ambiance festive.

*Les nouvelles idées et les bonnes volontés sont toujours les bienvenues, alors n'hésitez pas à les rejoindre (**amicale.louis.aragon@gmail.com**) !*

Agenda / Vertaizon

Conseil Municipal : le dernier jeudi du mois
Salle du conseil en mairie - 20 h 30

AMAP BIO : tous les mercredis
Salle de Chignat - 18 h 30 et 20 h 30

Crématistes : le 1er vendredi du mois
Salle n°1 - 10 h à 11 h 30

• JUILLET	› **13/07**	Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice
	› **14/07**	Fête Nationale
• SEPTEMBRE	› **01/09**	Foire de Chignat
	› **04/09 au 06/09**	Assemblée générale de l'association nationale des Écrivains et Artistes paysans
	› **15/09 & 16/09**	Les Ruines Rebelles, concentration motards, site ancienne église
	› **16/09**	Bourse aux vêtements
• OCTOBRE	› **14/10**	Repas dansant « Amitié et Joie de vivre », 40 ans
	› **27/10 & 28/10**	Fête de l'Automne
• NOVEMBRE	› **03/11 & 04/11**	Salon de la création
	› **11/11**	Cérémonie du 11 Novembre
	› **17/11**	40 ans du Gym Club
	› **18/11**	Bourse aux jouets
	› **24/11 & 25/11**	Salon du bien-être
• DÉCEMBRE	› **02/12**	Repas de fin d'année pour les seniors
	› **09/12 & 10/12**	Téléthon
	› **14/12**	Don du sang
	› **15/12 & 16/12**	Marché de Noël par l'Amicale Louis Aragon
	› **20/12**	Spectacle de Noël

- ÉTAT CIVIL -

NAISSANCES / 2017

- **CHARREYRON Natéo, Pierre, Hervé** né le 27/12
- **GIRAUDON Léonore** née le 25/12

NAISSANCES / 2018

- **EL OUNI ACCOLAS Naya, Martine** née le 05/01
- **VITORIA Louis** né le 14/01
- **MENDES Hélena, Rose, Delphine** née le 14/01
- **MARON Louis, Gabriel, Gérard** né le 04/02
- **FERNANDES Lucas** né le 19/02
- **BENESTEAU Olivia, Alicia, Julie** née le 25/02
- **LAMBERGER Missia, Rose** née le 05/03
- **BERTHOMIEU Matthéo, Steve, Dylan** né le 11/03
- **THIBERT Raphaël, Rolland** né le 22/03
- **GERBEAU Nyna** née le 23/03
- **KOHLER Jérémy, Yourie** né le 25/03
- **ROUX Zoé, Florence, Christine** née le 03/04
- **DA SILVA Andréa, Ana** née le 09/04
- **El MASSOUDI Alïa** née le 19/04
- **MEILHAUD Coline** née le 20/04
- **PRIETO Célestine, Alice** née le 30/05
- **HORN Maëly, Amélie** née le 11/06
- **DEROCHE Lucas** né le 14/06

MARIAGES / 2017

- **BERODIER Emmanuel et GONIN Valérie** le 28/11

MARIAGES / 2018

- **CURROS CUNHA Luis Carlos et TEIXEIRA Vinita Maria** le 28/04
- **CHABRIER Grégory et HERLIO Floriane** le 19/05
- **ANGLARET Adrien et MARTINS Aurélie** le 19/05
- **SEVERAC Julien et VERNET Lauriane** le 09/06

DÉCÈS / 2017

- **Louis IVANEC** décédé le 23/12

DÉCÈS / 2018

- **Yvette PUISSAUVE veuve GUILLAUME** décédée le 03/01
- **Emmanuel Mathieu BERODIER** décédé le 12/01
- **Bernard DAUZAT** décédé le 04/02
- **Marie-Thérèse PASSERA veuve BARDYN** décédée le 17/02
- **Jeanne Andrée Marie Antoinette COHADE veuve PLASSE** décédée le 11/03
- **Danielle, Marie-Thérèse, GENILLIER épouse PLANCHE** décédée le 29/03
- **Madeleine, Cécile GUILLAUME veuve PHILIBERT** décédée le 04/04
- **Lucienne Josette QUINTON veuve DELIARD** décédée le 17/04
- **Antoine LEYRIT** décédé le 09/05

Hier…

Aujourd'hui…

Vertaizon 51

Directeur de la publication : Jean-Paul Prulière
Coordination générale : Amalia Quinton
Photographies couvertures : Jacqueline Berthon
Dépôt légal : 2e semestre 2018 · Tirage : 1 550 exemplaires
Impression et conception graphique : Imprimerie Chambrial/Cavanat

Imprimerie CHAMBRIAL © CAVANAT - 63160 Billom
IMPRIM'VERT®